

Intervention Patrick Charpentier

Dubai, mars 2017

Bonjour Mesdames et Messieurs. C'est un honneur, mais également un grand plaisir, de me retrouver parmi vous aujourd'hui.

Mon propos d'aujourd'hui a pour objectif de vous présenter un nouveau dispositif de formation qui pourrait potentiellement intéresser bon nombre d'entre vous. La mise en place de ces dispositifs a été initiée il y a maintenant 4 ans en France. Leur intitulé officiel est « Campus des Métiers et des Qualifications ».

Ces Campus des métiers regroupent en un même lieu, ou en réseau, des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue. Ils associent, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises, des laboratoires de recherche. Ils sont soutenus par les conseils régionaux et les entreprises. Ils ont pour vocation à faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi par le biais de formations professionnelles et technologiques. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises. Trente et un (31) Campus de ce type ont, à ce jour, été labellisés en France.

En Lorraine, dans ma région d'origine, 3 campus des métiers et qualifications ont été labellisés par le ministère. L'un d'entre eux nous concerne directement. Il s'agit du Campus des métiers et des qualifications Bois. Il a été le premier à être labellisé sur les problématiques du bois et de la forêt.

Ce Campus est attaché à un Territoire dont le centre de gravité est à l'ENSTIB à Epinal qui en assure le pilotage. Il regroupe des Centres de Formation pour Apprentis, des Lycées Professionnels, des centres de formation continues pour Adultes, des Instituts Universitaires de Technologie, des écoles d'ingénieurs. Le domaine de couverture de ces formations est complet, aussi bien par les niveaux de formation que par leurs spécialités ! Actuellement 52 formations diplômantes y sont offertes pour 4000 apprenants !

Tous les secteurs professionnels de la filière sont couverts : la sylviculture et l'exploitation forestière, la première et la seconde transformation, les métiers d'art, la construction, l'énergie bois et la thermique bâtiment.

Pour chacun de ces secteurs, les formations de tous niveaux ont été recensées, et en particulier les formations de niveau certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat professionnels et brevets de technicien supérieur. Ces formations, sont préparées en lycée professionnel ou dans des Centres de Formation des Apprentis. D'autres types de formation sont néanmoins accessibles telles que les licences professionnelles ou les diplômes d'ingénieur avec 2 écoles d'ingénieur sur le territoire (AgroParisTech et ENSTIB).

Toutes ces formations sont accessibles à la formation continue. Elles sont décrites au sein d'un référentiel où apparaissent le niveau de la formation, son intitulé exact, sa durée, son coût, le lieu de la formation, le type de validation.

Les programmes détaillant ces formations sont disponibles. Afin de répondre à des besoins spécifiques, ces programmes peuvent être établis au cas par cas. Des facilités de logement, à des coûts faibles peuvent faire partie intégrante de l'offre de formation.

A titre d'exemple... dans le secteur de la première transformation et pour une formation de type « ouvrier polyvalent du bois » la formation dure 910 heures réparties sur 26 semaines. C'est une formation non diplômante constituée de 11 modules de formation comme par exemple : « le parc à grume », « amélioration de la qualité des sciages », « scie circulaire », ...

Classiquement ces formations sont faites en présentiel. Néanmoins, certaines parties ne nécessitant pas de moyens technologiques supports, peuvent être délocalisées ou réalisées à distance. Par exemple, l'un de nos MOOC sur l' « Anatomie du Bois », réalisé par une collègue, Marie-Christine Trouy, a rassemblé plus de 3000 participants de 65 pays en 2016. Des formations à distance par visioconférence ont lieu régulièrement avec des universités partenaires sur les thématiques de la construction bois.

Au niveau ingénieur il est également possible de monter une formation à la carte, en particulier autour d'une offre de modules d'enseignement très ciblés. Il existe également la possibilité de faire des offres de stage ou de projet pouvant intéresser nos étudiants, en particulier à l'étranger. Enfin, et pour finir, quelques étudiants obtiennent chaque année un double diplôme ENSTIB-AgroPariTech où ils acquièrent une double compétence d'ingénieur du bois et d'ingénieur forestier. Ils possèdent ainsi un profil potentiellement très intéressant pour bon nombre d'entreprise de la filière forêt bois.

Il est difficile en quelques minutes de détailler de manière plus précise ce dispositif de formation. Celui-ci permet de répondre à la carte à des demandes précises et ciblées. Beaucoup d'options sont possibles, et peuvent répondre à des demandes très personnalisées en termes de contenu, niveau, et lieu d'apprentissage.

Les coordonnées des personnes à contacter sont normalement maintenant affichées.

Je vous remercie de votre attention.